

# RÈGLES DE VIE AU RESTAURANT SCOLAIRE DE ST VINCENT SUR GRAON 2022-2023

Afin que le repas soit et reste un moment de détente, une attitude respectueuse entre les élèves et le personnel est exigée.

## Afin d'entrer dans le restaurant scolaire, il est demandé aux enfants de :

- Aller aux toilettes
- Se laver les mains
- Se mettre en rang
- Rentrer dans le calme

## Pendant le repas, on doit :

- Mettre sa serviette
- Bien se tenir, parler normalement sans dire de gros mots, ni faire de grimaces
- Respecter le personnel, les autres enfants, le matériel
- Apprendre à goûter de tout

## L'attitude à avoir :

- Offrir un accueil convivial et agréable
- Respecter les adultes
- Ne pas jeter ni jouer avec la nourriture et / ou le matériel
- Rester calme
- Aucun jeu ne sera accepté pendant le repas
- Ne pas se balancer sur les chaises
- Se déplacer avec l'autorisation d'un adulte

## Les punitions :

- En cas d'irrespect ou de comportement désagréable n'incitant pas au calme, un avertissement écrit sera adressé aux parents.
- En cas de faute grave, ou d'avertissements répétés, la mairie a la possibilité d'exclure temporairement l'enfant responsable et voir plus selon le cas.

Signature des parents

Signature du ou des enfant(s)